

Règles de construction et d'aménagement de stand

GÉNÉRALITÉS :



Certains emplacements sont soumis à des hauteurs spécifiques ou contraintes telles que des zones non élinguables. Merci de vous reporter au plan technique du salon comportant les indications des zones non élinguables, des hauteurs de plafonds ainsi que l'emplacement des caniveaux. N'hésitez pas à nous contacter pour tout questionnement sur ces contraintes.



La charge au sol est de 1.5t / m² aux emplacements des caniveaux. Au-delà de cette charge merci de mettre en œuvre les dispositifs de répartition de charge ou de prendre contact avec notre prestataire officiel Sté GONDRAND didier.fanton@gondrandlyon.com

CLOISONS MITOYENNES :

Les cloisons mitoyennes devront avoir **une hauteur maximum de 2.50m** hauteur de plancher comprise. Toute construction en mitoyenneté devra avoir une hauteur de **2.50m**. Cf. plan 1.

Pas d'obligation de retrait par rapport aux allées.

Certains stands ont une hauteur de 2.40m, merci de prévoir une finition propre de couleur unie et sans câbles électriques au dos de la structure.



Règles de construction et d'aménagement de stand

AUTRES CONSTRUCTIONS :

Tout élément de construction ayant une hauteur supérieure à 2.50m devra respecter un retrait de 0.75m par rapport aux stands mitoyens. **Cf. plan 2 et Cf. plan 3**

Pas d'obligation de retrait par rapport aux allées.

Pour les stands $>$ ou $= 27m^2$, la hauteur de construction autorisée est de 5m

Pour les stands $< 27m^2$, la hauteur de construction autorisée est de 4m

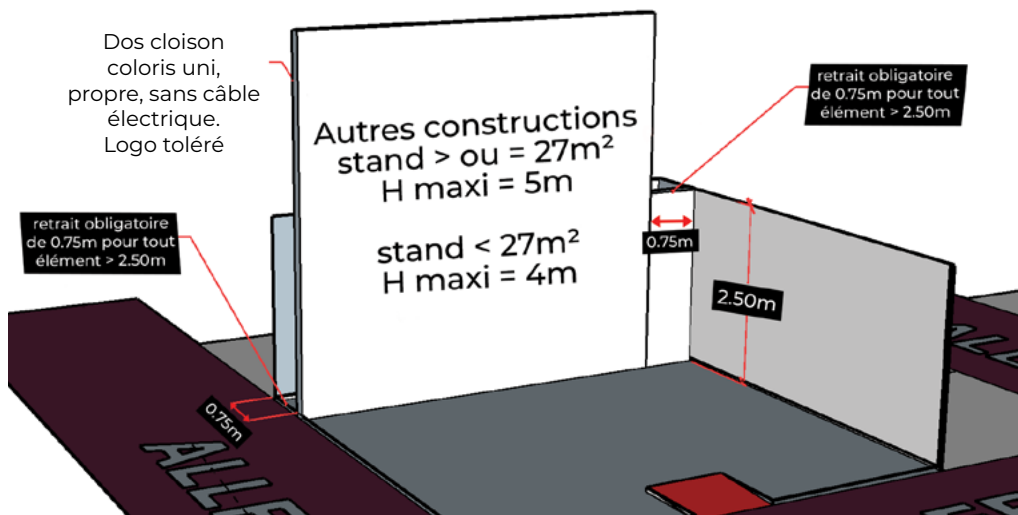
Pour les constructions $> 2.50m$ l'arrière des constructions doit rester de couleur unie et sans câbles électriques.

Les logos sont tolérés sur la partie arrière des constructions $> 2.50m$.

PLAN 2




PLAN 3



Règles de construction et d'aménagement de stand

SIGNALÉTIQUE SUSPENDUE ET PONT LUMIÈRE :



Les  comportent des zones non élinguables, merci de vous reporter au plan technique du salon. La pose des élingues est strictement réservée à EUREXPO et lors de votre commande il vous faudra joindre votre projet pour une étude de faisabilité.

[Lien vers commande élingues EUREXPO](#)

Tout élément suspendu devra respecter un retrait de 0.75m par rapport aux stands mitoyens.

La hauteur des points d'élingues sera de 6.30m maximum.

Les enseignes lumineuses ne pourront pas être clignotantes.

Les enseignes et/ou en association avec une construction (cloison) ne devront pas former une paroi aveugle. Un espace de 1m devra être respecté. **Cf plan 4**

